



CABINET DU MINISTRE ALAIN MARON
POLITIQUE DE LA SANTE ET POLITIQUE DE L'ACTION
SOCIALE

A l'attention de
Luc Vandormael
Karine Lalieux
Déborah Dewulf
Rose-Marie Arredondas
Julien Bunckens
Gaël Schadeck
Olivia Raskin

Envoi par courriel :
amaron@gov.brussels

Bruxelles, le 22 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Concerne : Le matériel de protection destiné aux services d'aide à domicile, et le dépistage

Nous accusons bonne réception de la copie du mail que vous avez envoyé au Ministre De Backer le 22 avril.

La problématique du matériel est évidemment importante. Nous comprenons totalement vos inquiétudes et vos demandes.

A Bruxelles, nous avons décidé d'opter pour une stratégie triple. D'une part, nous continuons à introduire des demandes de matériel au Ministre De Backer qui coordonne les achats pour tout le territoire belge. D'autre part, des agents commerciaux de Hub.brussels sont chargés de trouver des fournisseurs sérieux auxquels Iriscare passe des commandes spécifiquement bruxelloises. Enfin, une coordination est mise en place afin de faire correspondre la demande bruxelloise avec l'offre proposée par différents fablabs et makers bruxellois.

Il nous semble que cette stratégie s'avère payante, puisqu'en date du 22 avril, jour auquel vous avez envoyé votre courrier, nous avons déjà distribué 192.500 masques chirurgicaux, 800 masques KN95, 120 surblouses, 40 visières et 250 masques en tissus pour les soins à domiciles ; ainsi que 33.400 masques chirurgicaux aux aides familiales.



Iriscare assure chaque semaine cette distribution pour les services qui relèvent de ses compétences ainsi que de celles de la COCOF et de la COCOM. Iriscare a pallié à l'urgence du manque de matériel fourni par le fédéral aux services qui en dépendent, mais n'est pas en capacité de le faire sur le long terme. En cas de difficultés pour trouver le matériel nécessaire, une coordination s'est néanmoins mise en place avec Hub.Brussels, à qui l'ensemble des services peuvent faire appel pour trouver des fournisseurs.

Pour les services qui dépendent des autorités régionales, chaque semaine, Iriscare assure cette distribution, et les services sont invités à indiquer leurs besoins spécifiques à Iriscare qui, en concertation avec mon Cabinet, adapte les quantités distribuées en fonction. Sachez que cette stratégie se poursuit, puisque le Gouvernement bruxellois vient de dégager 8.000.000 d'euros afin d'acheter du matériel pour les 2 mois à venir. Ces besoins doivent être envoyés à facility@iriscare.brussels.

Concernant le dépistage, nous laisserons le soin de vous répondre au Ministre De Backer qui coordonne l'ensemble de la politique en la matière.

En vous remerciant pour votre implication dans ce secteur fondamental pour notre société, je tiens à vous rappeler ma disponibilité, ainsi que celle de mon Cabinet, pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Alain Maron

Ministre en charge des politiques de l'action sociale et de la santé